

**ENTREPRISE INDIVIDUELLE
IMMATRICULATION AVEC CHOIX EIRL**

- [Imprimé P0 à télécharger](#)

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

- Photocopie carte d'identité (**recto verso**) **ou** passeport en cours de validité **ou** extrait d'acte de naissance
- Déclaration sur l'honneur de non condamnation pénale avec filiation (ci-jointe à compléter)
- Si marié(e) sans contrat** : un exemplaire de l'attestation du conjoint commun en biens (Ci-jointe à compléter)
- Si conjoint collaborateur (marié ou pacsé)** : Copie du livret de famille certifié conforme, **ou** extrait acte mariage **ou** justificatif du PACS.
- Si hors Union Européenne** : copie carte de séjour où il est indiqué l'autorisation de travailler **ou** carte de commerçant étranger (à demander à la Préfecture).
- Sur l'imprimé : précisez votre **N° de sécurité sociale** et le **choix du Régime fiscal**
- Si activité réglementée : fournir le justificatif (autorisation, diplôme,...) [plus d'informations](#)

SI CREATION

- Copie du bail
ou Attestation notariée de propriété ou titre de propriété
ou Autorisation du propriétaire
ou Justificatif de domicile : avis de taxe foncière, copie quittance EDF...
- 1 chèque de **25.34 €** à l'ordre du Greffe du Tribunal (+ **8.45 €** si conjoint en biens)

SI ACHAT

- Copie de l'acte de cession
- Copie du bail
- Insertion dans un Journal d'Annonces Légales (fournir la page entière) OU attestation de parution + texte de parution
- 1 chèque de **53.51 €** - à l'ordre du Greffe du Tribunal (+**8.45 €** si conjoint en biens)

SI LOCATION GERANCE

- Copie du contrat de location-gérance
- Insertion dans un Journal d'Annonces Légales (fournir la page du journal) **ou** attestation de parution + texte de parution
- 1 chèque de **53.51 €** - à l'ordre du Greffe du Tribunal (+**8.45 €** si conjoint en biens)

→ **Délai pour faire la formalité: dans le mois précédent ou dans les quinze jours qui suivent le début d'activité**

Offre d'accompagnement par le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) (voir tableau en annexe)

- Mission de Service Public Gratuit** : Vous constituez et complétez **seul** votre dossier
- Option 1 *** : **70 €** Service + - Accompagnement personnalisé **en rendez-vous**
- Option 2 *** : **120 €** **Si Création d'entreprise – Guichet Unique - Activités réglementées** : Accompagnement personnalisé **en rendez-vous**

CHOIX EIRL

PIÈCES JUSTIFICATIVES

- [Imprimé intercalaire PEIRL à télécharger](#)
- Déclaration d'affectation du patrimoine, datée et certifiée conforme par l'entrepreneur individuel,
- Etat descriptif des biens en regroupant les biens de même nature et de faible valeur (Valeur globale maximum de 500 €),
- Acte notarié relatif à l'affectation d'un bien immobilier ou d'une partie et justificatif de publicité au Bureau des hypothèques,
- Rapport d'évaluation du montant du bien immobilier supérieur à 30 000 € réalisé par le notaire (daté et signé)
- Lorsque le bien immobilier est indivis, un état descriptif de division,
- Rapport d'évaluation par un professionnel du chiffre d'un bien supérieur à une valeur de 30 000 €,
- Biens communs ou indivis : Accord express du conjoint commun en biens (ou des co-indivisaires),
- Si l'Entrepreneur Individuel RL est âgé de 16 à 18 ans, autorisation de ses deux parents ou de celle de l'administrateur légal sous contrôle judiciaire avec l'autorisation du Juge des tutelles (acte sous seing privé ou acte notarié).

➤ **Ces pièces justificatives doivent être présentées en un exemplaire.**

NOTA : Plusieurs modèles de déclaration, état descriptif, modèle d'accord, sont proposés en Annexes